

Deuxième trimestre 2011

2

États financiers consolidés intermédiaires non audités
pour le trimestre clos le 30 juin 2011

Intact Corporation financière

Intact Corporation financière
États financiers consolidés intermédiaires non audités

Table des matières

États financiers consolidés intermédiaires non audités

Bilan consolidé intermédiaire non audité	2
État consolidé intermédiaire du résultat global non audité	3
État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres non audité	4
Tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité	4

Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités

Note 1 - Statut de la société.....	5
Note 2 - Base de présentation	6
Note 3 - Changements dans les méthodes comptables.....	7
Note 4 - Instruments financiers	10
Note 5 - Passifs des sinistres	14
Note 6 - Produits	16
Note 7 - Impôts sur le résultat	16
Note 8 - Autres actifs et passifs.....	18
Note 9 - Avantages futurs du personnel.....	18
Note 10 - Dette impayée	21
Note 11 - Capital social	22
Note 12 - Paiements fondés sur des actions.....	23
Note 13 - Informations supplémentaires sur le tableau consolidé intermédiaire non audité des flux de trésorerie ...	24
Note 14 - Transactions entre parties liées	25
Note 15 - Première application des IFRS	25

Intact Corporation financière
Bilan consolidé intermédiaire non audité
(en millions de dollars canadiens)

Aux	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actifs				
Placements	4			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		12 \$	138 \$	60 \$
Titres de créance		4 706	4 821	4 784
Actions privilégiées		1 558	1 503	1 582
Actions ordinaires		2 018	1 877	1 312
Prêts		331	314	319
		8 625	8 653	8 057
Produit des placements à recevoir		45	43	43
Participations dans des entreprises associées		136	119	98
Primes à recevoir		1 850	1 762	1 640
Actifs de réassurance		311	235	261
Impôts sur le résultat à recevoir	7	11	52	40
Actifs d'impôt différé	7	77	29	56
Frais d'acquisition différés		437	420	396
Autres actifs	8	340	335	336
Immobilisations corporelles		45	46	46
Immobilisations incorporelles		174	170	159
Goodwill		218	211	179
Total des actifs		12 269 \$	12 075 \$	11 311 \$
Passifs				
Passif des sinistres	5	4 541 \$	4 379 \$	4 270 \$
Primes non acquises		2 662	2 586	2 464
Passifs financiers	4	801	715	406
Impôts sur le résultat à payer	7	31	78	102
Passifs d'impôt différé	7	22	28	21
Autres passifs	8	774	824	733
Dette impayée	10	496	496	398
		9 327	9 106	8 394
Capitaux propres				
Capital social	11	969	993	1 061
Surplus d'apport		101	96	83
Bénéfices non distribués	15	1 689	1 596	1 527
Cumul des autres éléments du résultat global	15	183	284	246
		2 942	2 969	2 917
Total des passifs et des capitaux propres		12 269 \$	12 075 \$	11 311 \$

Voir les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Intact Corporation financière
État consolidé intermédiaire du résultat global non audité
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes les 30 juin	Note	Trois mois		Six mois	
		2011	2010	2011	2010
Primes directes souscrites	6	1 355 \$	1 319 \$	2 297 \$	2 237 \$
Primes nettes acquises	6	1 075	1 054	2 143	2 073
Sinistres nets subis	5	(699)	(661)	(1 386)	(1 297)
Frais de souscription		(343)	(327)	(666)	(641)
		33	66	91	135
Incidence de la variation du taux d'actualisation des sinistres nets	5	(31)	(30)	(14)	(27)
Produit (perte) de souscription		2	36	77	108
Produit net des placements	4	75	76	149	149
Profits nets (pertes nettes) de placement	4	71	63	133	103
Quote-part du résultat net tirée des participations dans des entreprises associées		6	8	9	10
Autres revenus		14	14	28	23
Autres charges		(8)	(8)	(21)	(15)
Coûts de financement	10	(8)	(8)	(15)	(14)
Résultat net avant charge (avantage) d'impôts sur le résultat		152	181	360	364
Charge (avantage) d'impôts sur le résultat	7	29	40	80	82
Résultat net attribuable aux actionnaires		123 \$	141 \$	280 \$	282 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base et dilué (en millions)		109	115	110	117
Résultat par action de base et dilué (en dollars)		1,12 \$	1,22 \$	2,54 \$	2,40 \$
Dividendes versés par action (en dollars)		0,37 \$	0,34 \$	0,74 \$	0,68 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires		123 \$	141 \$	280 \$	282 \$
Autres éléments du résultat global					
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les avantages futurs du personnel	9	(49)	(39)	(41)	(62)
Titres disponibles à la vente :					
Variations des profits nets latents (pertes nettes latentes)		(6)	(32)	56	(3)
Reclassement en résultat des (profits nets) pertes nettes		(53)	(26)	(152)	(73)
(Charge) avantage d'impôts sur le résultat	7	26	27	36	36
Autres éléments du résultat global pour la période		(82)	(70)	(101)	(102)
Total du résultat global attribuable aux actionnaires		41 \$	71 \$	179 \$	180 \$

Voir les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Intact Corporation financière

État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres non audité

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 1^{er} janvier 2011		993 \$	96 \$	1 596 \$	284 \$	2 969 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires		-	-	280	-	280
Autres éléments du résultat global pour la période		-	-	-	(101)	(101)
Total du résultat global pour la période		-	-	280	(101)	179
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	11	(24)	-	(105)	-	(129)
Dividendes versés		-	-	(81)	-	(81)
Paiements fondés sur des actions	12	-	5	(1)	-	4
Solde au 30 juin 2011		969 \$	101 \$	1 689 \$	183 \$	2 942 \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010		1 061 \$	83 \$	1 527 \$	246 \$	2 917 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires		-	-	282	-	282
Autres éléments du résultat global pour la période		-	-	-	(102)	(102)
Total du résultat global pour la période		-	-	282	(102)	180
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	11	(49)	-	(192)	-	(241)
Dividendes versés		-	-	(79)	-	(79)
Paiements fondés sur des actions	12	-	4	-	-	4
Solde au 30 juin 2010		1 012 \$	87 \$	1 538 \$	144 \$	2 781 \$

Voir les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes les 30 juin	Note	Six mois	
		2011	2010
Activités opérationnelles			
Résultat net attribuable aux actionnaires		280 \$	282 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet de trésorerie	13	(125)	(88)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels	13	(167)	(69)
Variation du passif net des sinistres		88	43
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles		76	168
Activités d'investissement			
Produit de la vente de placements		4 158	5 136
Acquisitions de placements		(4 112)	(5 004)
Acquisitions de cabinets de courtage et de portefeuilles d'assurance, nettes des ventes		(13)	(19)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres		(25)	(20)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement		8	93
Activités de financement			
Produit de l'émission de titres d'emprunt	10	-	98
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	11	(129)	(241)
Dividendes versés		(81)	(79)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		(210)	(222)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(126)	39
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		138	60
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	13	12 \$	99 \$

Voir les notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1 - Statut de la société

Intact Corporation financière (« Intact » ou la « société ») (TSX : IFC) est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est domiciliée au Canada et ses actions sont négociées sur le marché à la Bourse de Toronto. La société a des placements dans des filiales en propriété exclusive dont les activités se concentrent principalement dans l'assurance incendie, accidents et risques divers (« IARD ») au Canada. Les principales filiales de la société sont Intact Compagnie d'assurance, La Compagnie d'assurance Belair inc., La Nordique Compagnie d'assurance du Canada, Novex Compagnie d'assurance, Compagnie d'Assurance Trafalgar du Canada, Equisure Financial Network Inc., Canada Brokerlink Inc. et GP auto et habitation inc.

Acquisition de AXA Canada Inc.

Le 31 mai 2011, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive avec AXA SA pour l'achat de toutes les actions émises et en circulation de sa filiale AXA Canada Inc. (« l'acquisition »). La contrepartie totale en trésorerie pour cette acquisition est d'environ 2,6 milliards de dollars. Une contrepartie conditionnelle fondée sur le rendement, pouvant aller jusqu'à 100 \$, pourrait aussi être versée si certaines cibles de rentabilité sont atteintes au cours des cinq prochaines années. L'acquisition devrait être conclue à l'automne 2011 lorsque toutes les approbations réglementaires requises auront été obtenues.

En relation avec l'acquisition, la société a conclu les engagements et transactions financières suivantes :

- Le 31 mai 2011, la société a conclu une lettre d'engagement avec une banque canadienne (le « prêteur de l'acquisition ») aux termes de laquelle le prêteur de l'acquisition a convenu, pour son propre compte et en sa qualité d'agent administratif, de fournir des facilités de crédit non garanties de premier rang (les « facilités de crédit de l'acquisition ») d'un montant global de 1,3 milliard \$ afin de financer une partie du prix d'achat de l'acquisition.

Les facilités de crédit de l'acquisition se composent d'une facilité de crédit-relais de douze mois d'un montant de 500 \$ (la « facilité de crédit-relais »); une facilité de prêt à terme de deux ans d'un montant de 500 \$ (la « facilité de la tranche A »); ainsi qu'une facilité de prêt de trois ans d'un montant de 300 \$ (la « facilité de la tranche B »).

La société entend utiliser le produit net des transactions décrites ci-dessous afin de financer partiellement le prix d'achat de l'acquisition, ce qui devrait réduire le montant prélevé sur les facilités de crédit de l'acquisition :

- La société a conclu une entente pour émettre et vendre (incluant l'option de surallocation) 10 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif à taux révisable, série 1 (les « actions privilégiées de série 1 »), à un prix de 25,00 \$ par action privilégiée de série 1 pour un produit brut total de 250 \$ par voie de prise ferme à un syndicat de preneurs fermes. La clôture du placement a eu lieu le 12 juillet 2011. Si l'acquisition n'est pas conclue, le produit net sera utilisé aux fins générales de la société.
 - Le 8 juillet 2011, par voie de placement privé au Canada, la société a émis des billets à terme de 50 ans non garantis, d'un capital global de 100 \$ (les « billets »), échéant le 8 juillet 2061. Les billets seront des obligations non garanties directes de la société et seront de même rang que tous les autres titres d'emprunt non garantis et non subordonnés émis par la société. Les billets émis porteront intérêt au taux annuel de 6,20 % payable deux fois l'an. Si l'acquisition n'est pas conclue, le produit net de l'offre des billets sera utilisé aux fins générales de la société.
- La société a conclu une convention de prise ferme datée du 2 juin 2011 avec les preneurs fermes (les « preneurs fermes »). Les preneurs fermes ont convenu d'acquiescer de la société et de vendre au public, incluant l'option de surallocation, 20 125 000 reçus de souscription au prix de 47,80 dollars le reçu de souscription, pour un produit brut total de 962 \$. La négociation des reçus de souscription à la Bourse de Toronto a commencé le 9 juin 2011 sous le symbole IFC.R. Jusqu'à ce que l'acquisition soit conclue, le produit brut des reçus de souscription sera entiercé. À la clôture de l'acquisition, chaque reçu de souscription conférera au porteur le droit de recevoir une action ordinaire de la société. Si l'acquisition n'est pas réalisée avant le 31 janvier 2012, les porteurs des reçus de souscription auront le droit de recevoir un montant correspondant à l'intégralité du prix de souscription de leurs reçus majoré de leur quote-part de l'intérêt couru sur les fonds entiercés.

Intact Corporation financière

Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

En plus du produit net des transactions financières mentionnées ci-dessus, la société entend utiliser les emprunts en vertu des facilités de crédit déjà établies et une partie de ses ressources en trésorerie disponibles afin de financer le prix d'achat de l'acquisition.

Note 2 - Base de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société et de ses filiales ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 – *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), en utilisant les méthodes comptables que la société prévoit adopter pour ses états financiers consolidés au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Les méthodes comptables que la société prévoit adopter pour ses états financiers consolidés au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date sont incluses dans la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires non audités au 31 mars 2011 et pour la période de trois mois close à cette date.

Comme les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés par la société selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ils comportent certaines informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS, mais que la société n'a pas présentées dans ses derniers états financiers annuels, car ces derniers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités doivent être lus avec les états financiers annuels de 2010, les informations sur la transition aux IFRS incluses dans la note 15 des présents états financiers et les informations supplémentaires requises selon les IFRS incluses dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société au 31 mars 2011 et pour la période de trois mois close à cette date.

Pour toutes les périodes jusqu'à celle close le 31 décembre 2010 inclusivement, la société a préparé ses états financiers selon les PCGR du Canada. Comme les PCGR du Canada diffèrent des IFRS à certains égards, la direction a modifié certaines méthodes comptables appliquées auparavant dans les états financiers préparés selon les PCGR du Canada afin de se conformer à l'IAS 34. Les chiffres comparatifs de 2010 ont donc été retraités afin de tenir compte de ces ajustements. Certains renseignements complémentaires et certaines informations communiquées par voie de notes qui sont considérés comme importants pour la compréhension des états financiers de la société préparés conformément à l'IAS 34 sont fournis à la note 15 – *Première application des IFRS*, comme le sont les rapprochements et les descriptions des effets de la transition des PCGR du Canada aux IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les participations dans des entreprises associées et pour les instruments financiers mesurés à la juste valeur. Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté au bilan consolidé intermédiaire non audité seulement lorsqu'il existe un droit ayant force exécutoire d'effectuer une compensation entre les montants constatés et qu'il y a une intention soit de procéder au règlement sur la base du solde net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les filiales sont des entités pour lesquelles la société a le pouvoir de régir les politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de leurs activités, généralement par la possession de plus de la moitié des actions conférant droit de vote. Les états financiers de toutes les filiales sont entièrement consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à la société. Ils sont déconsolidés à partir de la date à laquelle le contrôle prend fin. Les soldes, opérations, produits, charges, profits et pertes découlant de transactions et de dividendes intersociétés sont intégralement éliminés lors de la consolidation.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles la société exerce une influence importante, selon la définition prévue par les IFRS, et qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La société a adopté certaines normes de présentation pour la préparation de ses états financiers consolidés intermédiaires non audités. La société présente son bilan consolidé intermédiaire non audité essentiellement par ordre de liquidité. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans ces états financiers consolidés sont en millions de dollars canadiens. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Dans les rubriques et les notes de ces états financiers consolidés intermédiaires non audités, des termes comme « produits », « résultat », « profits », « gains » et « avantage » paraissent généralement avant les termes « frais », « charge », « perte » et « pertes ».

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Caractère saisonnier

Le secteur de l'assurance IARD est de nature saisonnière. Tandis que les primes acquises nettes sont généralement stables d'un trimestre à l'autre, le produit net de souscription est principalement influencé par les conditions météorologiques, qui peuvent varier de façon importante, d'un trimestre à l'autre.

Unités opérationnelles

Les activités de la société sont axées sur l'assurance IARD. Ces activités sont comptabilisées dans un même segment de présentation et d'exploitation, l'assurance IARD. Les rapports internes sur le rendement du segment sont examinés périodiquement par la direction, le chef de la direction de la société et le conseil d'administration.

Note 3 - Changements dans les méthodes comptables

3.1 Appliquées pendant la période en cours

La société n'a fait aucun changement majeur dans les méthodes comptables pour la période de trois mois close le 30 juin 2011.

3.2 Normes émises mais non encore en vigueur

La société analyse actuellement les répercussions que les normes suivantes auront sur ses états financiers consolidés :

a) Instruments financiers : Classement et évaluation

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. Cette norme représente le premier volet d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme réduit la complexité en remplaçant les nombreuses règles de l'IAS 39. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes :

- Les actifs financiers sont d'abord soumis à un test de modèle économique pour déterminer s'ils peuvent être évalués au coût amorti. L'objectif du modèle économique est de détenir des actifs financiers afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et non pas de vendre les actifs financiers afin de réaliser des flux de trésorerie.
- Pour être admissible à l'évaluation au coût amorti, l'actif financier doit présenter des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels représentant le capital et les intérêts.
- Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur au bilan.
- Une entité peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les variations de la juste valeur d'un titre de capitaux propres détenu à des fins autres que de transaction directement dans les autres éléments du résultat global (« AERG »). Les dividendes des placements visés par ce choix doivent être comptabilisés dans le résultat net attribuable aux actionnaires, mais les profits ou les pertes ne sont pas soustraits des AERG lorsqu'il y a disposition de ces placements.
- Si un actif financier est admissible à l'évaluation au coût amorti, une entité peut choisir de l'évaluer à la juste valeur si ce choix permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Au cours de la deuxième partie de 2011, l'IASB se prépare à publier une version modifiée de la norme IFRS 9. De plus, un document de travail de l'IASB a recommandé que la norme modifiée soit en vigueur seulement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

b) États financiers consolidés

La norme IFRS 10 – *États financiers consolidés* remplace les normes IAS 27 – *États financiers consolidés et individuels* et SIC 12 – *Consolidation – Entités ad hoc*. Elle établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs entités. Voici les principales caractéristiques de la nouvelle norme :

- Le principe de base de la consolidation est le « contrôle » dont la définition comprend trois éléments : 1) le pouvoir sur l'entité émettrice contrôlée; 2) l'exposition, ou les droits, à des rendements variables de l'entité émettrice contrôlée; 3) la capacité de l'investisseur d'utiliser son pouvoir sur l'entité émettrice afin d'orienter le montant des rendements qu'il en retire.

Intact Corporation financière

Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Lors de la préparation des états financiers consolidés, une entité doit appliquer des méthodes comptables uniformes pour des transactions de nature semblables et d'autres événements dans des circonstances similaires. Les soldes et transactions entre entités membres du groupe doivent être éliminés. Les participations sans contrôle dans les filiales doivent être présentées au bilan consolidé dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres des propriétaires de la société mère.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

c) Partenariats

La norme IFRS 11 – *Partenariats* remplace l'IAS 31 – *Participation dans des coentreprises* et SIC 13 – *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Elle s'applique à toute entité prenant part à un accord conjoint où deux parties ou plus ont un contrôle conjoint. Les principales caractéristiques de la nouvelle norme sont les suivantes :

- Le contrôle conjoint est le partage convenu par contrat du contrôle, qui n'existe que lorsque les décisions sur les activités pertinentes exigent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.
- Les accords conjoints sont classés en deux catégories : activités communes et coentreprises.
- Une entité détermine le type d'accord dans lequel elle est impliquée en tenant compte de ses droits et obligations.
- Un opérateur conjoint doit reconnaître et évaluer les actifs, passifs, produits et charges en fonction de sa quote-part selon l'accord.
- Un coentrepreneur doit comptabiliser sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

d) Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La norme IFRS 12 - *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* remplace les exigences de présentation d'IAS 27 - *États financiers consolidés et individuels*, IAS 28 - *Participations dans des entreprises associées* et IAS 31 – *Participation dans des coentreprises*. La norme IFRS 12 établit des objectifs de présentation selon lesquels une entité fournit des informations quant aux entités consolidées, aux entités associées, aux partenariats, aux entités ad-hoc non consolidées et quant aux intérêts ne donnant pas le contrôle.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

e) Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 13 - *Évaluation de la juste valeur* en vue d'établir un cadre unique pour définir, mesurer et divulguer la juste valeur. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- La norme définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.
- L'évaluation de la juste valeur requiert qu'une entité identifie les éléments suivants :
 - l'actif ou le passif devant être mesuré;
 - pour un actif non financier, l'utilisation optimale de l'actif et si l'actif est utilisé en combinaison avec d'autres actifs ou sur une base autonome;
 - le marché dans lequel une transaction ordonnée aurait lieu pour l'actif ou le passif; et
 - la ou les techniques d'évaluation appropriées à utiliser pour mesurer la juste valeur. La ou les techniques d'évaluation utilisées devraient maximiser l'utilisation de données observables pertinentes et minimiser les données non observables. Ces données doivent être cohérentes avec celles qu'un intervenant du marché utiliserait pour déterminer le prix de l'actif ou du passif.
- L'entité doit divulguer les techniques d'évaluation et les données utilisées pour élaborer ses évaluations en juste valeur.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

f) Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a complété son projet visant à améliorer la comptabilisation des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi en publiant une version amendée d'IAS 19 – *Avantages du personnel*. Les modifications apportent d'importantes améliorations en :

- éliminant l'option de reporter la comptabilisation des profits et pertes, communément appelée la « méthode du corridor», ce qui permet une amélioration de la comparabilité et de la fiabilité de la présentation;
- simplifiant la présentation des variations d'actifs et de passifs provenant des régimes à prestations définies, incluant l'obligation de présenter dans les AERG les réestimations, afin de distinguer ces changements de ceux qui sont souvent perçus comme étant le résultat d'activités quotidiennes de la société;
- améliorant les informations à fournir concernant les régimes à prestations définies en exigeant une meilleure information sur les caractéristiques de ces régimes et les risques auxquels la société est exposée par sa participation dans ces régimes.

La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 4 - Instruments financiers

Les tableaux suivants résument les placements de la société.

Tableau 4.1 - Placements par catégorie

	Disponibles à la vente	Classés à leur juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à leur juste valeur par le biais du résultat net	Trésorerie et équivalents de trésorerie, prêts et créances	Total
Au 30 juin 2011					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	12	12
Titres de créance					
Billets à court terme	81	-	-	-	81
Titres à revenu fixe					
Titres de première qualité					
Titres gouvernementaux	1 373	-	1 539	-	2 912
Titres de sociétés	703	-	914	-	1 617
Titres adossés à des créances	96	-	-	-	96
Total des titres de créance	2 253	-	2 453	-	4 706
Actions privilégiées					
Titres de première qualité					
Rachetables	220	29	-	-	249
Perpétuelles à taux fixe	431	105	-	-	536
Autres actions perpétuelles	652	115	-	-	767
Non cotées					
Perpétuelles à taux fixe	6	-	-	-	6
Total des actions privilégiées	1 309	249	-	-	1 558
Actions ordinaires	1 038	451	529	-	2 018
Prêts	-	-	-	331	331
Total des placements	4 600	700	2 982	343	8 625
Au 31 décembre 2010					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	138	138
Titres de créance					
Billets à court terme	363	-	-	-	363
Titres à revenu fixe					
Titres de première qualité					
Titres gouvernementaux	1 345	-	1 591	-	2 936
Titres de sociétés	638	-	832	-	1 470
Titres adossés à des créances	52	-	-	-	52
Total des titres de créance	2 398	-	2 423	-	4 821
Actions privilégiées					
Titres de première qualité					
Rachetables	241	25	-	-	266
Perpétuelles à taux fixe	565	75	-	-	640
Autres actions perpétuelles	506	85	-	-	591
Non cotées					
Perpétuelles à taux fixe	6	-	-	-	6
Total des actions privilégiées	1 318	185	-	-	1 503
Actions ordinaires	1 021	438	418	-	1 877
Prêts	-	-	-	314	314
Total des placements	4 737	623	2 841	452	8 653
Au 1^{er} janvier 2010					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	60	60
Titres de créance					
Billets à court terme	211	-	-	-	211
Titres à revenu fixe					
Titres de première qualité					
Titres gouvernementaux	1 628	-	1 631	-	3 259
Titres de sociétés	522	-	689	-	1 211
Titres adossés à des créances	103	-	-	-	103
Total des titres de créance	2 464	-	2 320	-	4 784
Actions privilégiées					
Titres de première qualité					
Rachetables	304	17	-	-	321
Perpétuelles à taux fixe	777	45	-	-	822
Autres actions perpétuelles	391	48	-	-	439
Total des actions privilégiées	1 472	110	-	-	1 582
Actions ordinaires	727	201	384	-	1 312
Prêts	-	-	-	319	319
Total des placements	4 663	311	2 704	379	8 057

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 4.2 - Valeur comptable des placements

	Instruments à la juste valeur par le biais du résultat net		Autres placements			Total des placements
	Juste valeur	Coût non amorti	Profits latents	Pertes latentes	Profits nets latents (pertes nettes latentes)	Valeur comptable
Au 30 juin 2011						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	12	-	-	-	12
Titres de créance						
Billets à court terme	-	81	-	-	-	81
Titres à revenu fixe						
Titres de première qualité						
Titres gouvernementaux	1 539	1 347	27	(1)	26	2 912
Titres de sociétés	914	690	13	-	13	1 617
Titres adossés à des créances	-	95	1	-	1	96
Total des titres de créance	2 453	2 213	41	(1)	40	4 706
Actions privilégiées						
Titres de première qualité						
Rachetables	29	218	5	(3)	2	249
Perpétuelles à taux fixe	105	305	126	-	126	536
Autres actions perpétuelles	115	538	115	(1)	114	767
Non cotées						
Perpétuelles à taux fixe	-	3	3	-	3	6
Total des actions privilégiées	249	1 064	249	(4)	245	1 558
Actions ordinaires	980	982	87	(31)	56	2 018
Prêts	-	331	-	-	-	331
Total des placements	3 682	4 602	377	(36)	341	8 625
Au 31 décembre 2010						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	138	-	-	-	138
Titres de créance						
Billets à court terme	-	363	-	-	-	363
Titres à revenu fixe						
Titres de première qualité						
Titres gouvernementaux	1 591	1 320	26	(1)	25	2 936
Titres de sociétés	832	627	12	(1)	11	1 470
Titres adossés à des créances	-	51	1	-	1	52
Total des titres de créance	2 423	2 361	39	(2)	37	4 821
Actions privilégiées						
Titres de première qualité						
Rachetables	25	239	6	(4)	2	266
Perpétuelles à taux fixe	75	418	147	-	147	640
Autres actions perpétuelles	85	396	110	-	110	591
Non cotées						
Perpétuelles à taux fixe	-	3	3	-	3	6
Total des actions privilégiées	185	1 056	266	(4)	262	1 503
Actions ordinaires	856	882	150	(11)	139	1 877
Prêts	-	314	-	-	-	314
Total des placements	3 464	4 751	455	(17)	438	8 653
Au 1^{er} janvier 2010						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	60	-	-	-	60
Titres de créance						
Billets à court terme	-	211	-	-	-	211
Titres à revenu fixe						
Titres de première qualité						
Titres gouvernementaux	1 631	1 625	13	(10)	3	3 259
Titres de sociétés	689	506	16	-	16	1 211
Titres adossés à des créances	-	100	3	-	3	103
Total des titres de créance	2 320	2 442	32	(10)	22	4 784
Actions privilégiées						
Titres de première qualité						
Rachetables	17	307	10	(13)	(3)	321
Perpétuelles à taux fixe	45	609	168	-	168	822
Autres actions perpétuelles	48	310	81	-	81	439
Non cotées						
Perpétuelles à taux fixe	-	3	3	-	3	6
Total des actions privilégiées	110	1 226	259	(13)	246	1 582
Actions ordinaires	585	650	80	(3)	77	1 312
Prêts	-	319	-	-	-	319
Total des placements	3 015	4 697	371	(26)	345	8 057

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 30 juin 2011, les titres adossés à des créances comprenaient des prêts automobiles, des encours sur cartes de crédit et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales. Tous ces titres adossés à des créances avaient une notation de AAA au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2010.

Au 30 juin 2011, la juste valeur des prêts s'élevait à 348 \$ (330 \$ au 31 décembre 2010). La juste valeur a été établie à l'aide de techniques d'évaluation faisant appel autant à des paramètres d'entrée fondés sur des données observables de marché qu'à des paramètres d'entrée non fondés sur des données observables de marché.

La société a recours aux notations de Dominion Bond Rating Services (« DBRS ») et de Standard & Poor's (« S&P ») pour évaluer les titres de créance et les actions privilégiées. Les titres de créance ayant une notation d'au moins BBB- sont classés comme étant des titres de bonne qualité. Les actions privilégiées ayant une notation d'au moins P3 bas sont classées comme étant des actions privilégiées de bonne qualité.

4.1 Titres vendus à découvert

La société met en œuvre diverses stratégies de placement, dont une stratégie de placement en actions neutre du point de vue du marché. Le but de cette stratégie, qui consiste en positions longues et à découvert, est de maximiser la valeur découlant d'une gestion active du portefeuille de placements tout en tirant parti des positions à découvert pour limiter la volatilité générale des marchés boursiers. Les positions longues sont présentées dans les actions ordinaires et les positions à découvert sont présentées dans les passifs financiers au bilan consolidé intermédiaire non audité.

La société a garanti ses positions à découvert en donnant en garantie des titres de créance gouvernementaux.

Tableau 4.3 - Positions longues et à découvert

	Au 30 juin 2011		Au 31 décembre 2010		Au 1 ^{er} janvier 2010	
	Juste valeur	Titres de créance donnés à titre de garantie	Juste valeur	Titres de créance donnés à titre de garantie	Juste valeur	Titres de créance donnés à titre de garantie
Positions longues	393	-	398	-	184	-
Positions à découvert	(395)	405	(397)	407	(183)	183

Le tableau suivant montre les passifs financiers de la société.

Tableau 4.4 - Détails des passifs financiers de la société

Aux	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Sommes à payer à des courtiers en placement à l'égard de transactions non réglées	22	10	13
Positions à découvert (tableau 4.3)	395	397	183
Passifs dérivés	4	16	16
Dérivés incorporés	73	67	67
Valeur nette de l'actif attribuable aux tiers détenteurs d'unités	307	225	127
Total des passifs financiers	801	715	406

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant fournit plus de détails au sujet des éléments présentés dans le produit net des placements et les profits nets (pertes nettes) de placement.

Tableau 4.5 - Détails du produit net des placements et des profits nets (pertes nettes) de placement

Pour les périodes closes le 30 juin	Trois mois		Six mois	
	2011	2010	2011	2010
Montants comptabilisés au titre du produit net des placements				
Produits d'intérêts provenant :				
d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	25	24	50	48
d'instruments financiers disponibles à la vente	18	19	36	38
de prêts et créances	5	5	10	10
Total des produits d'intérêts	48	48	96	96
Produits (charges) de dividendes découlant :				
de dividendes versés sur les titres vendus à découvert	(2)	(2)	(5)	(4)
d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	7	6	14	12
d'instruments financiers disponibles à la vente	28	28	55	53
de dividendes provenant de placements à long terme	-	1	1	2
Total des produits de dividendes	33	33	65	63
Charges	(6)	(5)	(12)	(10)
Produit net des placements	75	76	149	149
Montants comptabilisés au titre des profits nets (pertes nettes) de placement				
Profits nets (pertes nettes) réalisés provenant :				
d'instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	(4)	(15)	(7)	(10)
d'instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	17	(14)	23	6
d'instruments financiers dérivés	2	37	(27)	11
d'instruments financiers disponibles à la vente	61	34	164	88
de dérivés incorporés	1	26	(12)	16
Perte de valeur sur :				
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	(4)	(5)	(6)	(8)
Autres profits nets (pertes nettes)	(2)	-	(2)	-
Profits nets (pertes nettes) de placement	71	63	133	103

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 4.6 - Justes valeurs et valeurs nominales des dérivés

Au 30 juin 2011	Juste valeur		Valeur nominale
	positive	négative	
Détenus à des fins autres que de transaction			
Exposition au risque de change			
Contrats de change à terme de gré à gré	-	-	36
Swaps	4	-	27
Exposition au risque de taux d'intérêt			
Contrats à terme standardisés	-	-	75
Swaps	-	1	130
Exposition au risque lié aux actions			
Swaps sur rendement total	11	2	530
Options	1	-	12
Swaps sur défaillance de crédit	-	1	10
Total	16	4	
Au 31 décembre 2010			
Détenus à des fins autres que de transaction			
Exposition au risque de change			
Contrats de change à terme de gré à gré	-	-	32
Swaps	4	-	27
Exposition au risque de taux d'intérêt			
Contrats à terme standardisés	-	-	75
Exposition au risque lié aux actions			
Swaps sur rendement total	-	15	412
Options	-	-	13
Swaps sur défaillance de crédit	-	1	50
Total	4	16	

Note 5 - Passif des sinistres

5.1 Variation du passif des sinistres

Le passif des sinistres est établi de manière à refléter l'estimation du plein montant du passif total associé aux obligations au titre du passif des sinistres à la date du bilan, incluant les sinistres survenus mais non déclarés. Le coût global de ces obligations diffèrera des hypothèses les plus probables pour diverses raisons, notamment l'obtention d'informations supplémentaires sur les faits et les circonstances entourant les sinistres.

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant montre la variation du passif net des sinistres de la société au cours de la période.

Tableau 5.1 - Variation du passif des sinistres de la société

	Passif des sinistres directs	Passif des sinistres cédés	Passif net des sinistres
Pour les trois mois clos le 30 juin 2011			
Solde au début de la période	4 393	201	4 192
Sinistres pour la période en cours	862	91	771
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(66)	6	(72)
Total des sinistres subis	796	97	699
Augmentation (diminution) à la suite de changements du taux d'actualisation	33	2	31
Sinistres versés	(681)	(10)	(671)
Solde à la fin de la période	4 541	290	4 251
Pour les trois mois clos le 30 juin 2010			
Solde au début de la période	4 232	226	4 006
Sinistres pour la période en cours	702	2	700
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(46)	(7)	(39)
Total des sinistres subis	656	(5)	661
Augmentation (diminution) à la suite de changements du taux d'actualisation	32	2	30
Sinistres versés	(650)	(23)	(627)
Solde à la fin de la période	4 270	200	4 070
Pour les six mois clos le 30 juin 2011			
Solde au début de la période	4 379	216	4 163
Sinistres pour la période en cours	1 634	94	1 540
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(147)	7	(154)
Total des sinistres subis	1 487	101	1 386
Augmentation (diminution) à la suite de changements du taux d'actualisation	15	1	14
Sinistres versés	(1 340)	(28)	(1 312)
Solde à la fin de la période	4 541	290	4 251
Pour les six mois clos le 30 juin 2010			
Solde au début de la période	4 270	243	4 027
Sinistres pour la période en cours	1 414	3	1 411
Évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures	(118)	(4)	(114)
Total des sinistres subis	1 296	(1)	1 297
Augmentation (diminution) à la suite de changements du taux d'actualisation	29	2	27
Sinistres versés	(1 325)	(44)	(1 281)
Solde à la fin de la période	4 270	200	4 070

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 6 - Produits

6.1 Produits totaux

Tableau 6.1 - Produits totaux

Pour les périodes closes le 30 juin	Trois mois		Six mois	
	2011	2010	2011	2010
Primes nettes acquises	1 075	1 054	2 143	2 073
Produits d'intérêts	48	48	96	96
Produits de dividendes	33	33	65	63
Profits nets (pertes nettes) de placement	71	63	133	103
Quote-part du résultat net tirée des participations dans des entreprises associées	6	8	9	10
Autres produits	14	14	28	23
Total des produits pour les périodes	1 247	1 220	2 474	2 368

Tableau 6.2 - Primes souscrites et acquises

Pour les périodes closes le 30 juin	Trois mois		Six mois	
	2011	2010	2011	2010
Primes souscrites				
Directes	1 355	1 319	2 297	2 237
Cédées	(50)	(27)	(78)	(52)
Nettes	1 305	1 292	2 219	2 185
Variation des primes non acquises	(230)	(238)	(76)	(112)
Primes nettes acquises	1 075	1 054	2 143	2 073

Note 7 - Impôts sur le résultat

7.1 Charge (avantage) d'impôts sur le résultat

Le tableau suivant montre les principales composantes de la charge (de l'avantage) d'impôts sur le résultat pour les périodes closes les 30 juin 2011 et 2010.

Tableau 7.1 - État consolidé intermédiaire du résultat global non audité

Pour les périodes closes le 30 juin	Trois mois		Six mois	
	2011	2010	2011	2010
Charge (avantage) d'impôt courant				
Exercice en cours	1	7	100	103
Redressements affectés aux exercices antérieurs	-	(1)	-	(3)
	1	6	100	100
Charge (avantage) d'impôt différé				
Création et renversement des différences temporelles	28	34	(20)	(18)
	28	34	(20)	(18)
Charge (avantage) d'impôts sur le résultat	29	40	80	82
Impôts sur le résultat comptabilisés au titre des AERG				
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) des régimes d'avantages futurs du personnel	(13)	(10)	(11)	(16)
Variations nettes des profits latents (pertes latentes) sur les instruments disponibles à la vente	2	(10)	18	(1)
Reclassement au résultat des (profits nets) pertes nettes sur les instruments disponibles à la vente	(15)	(7)	(43)	(19)
Total de la charge (de l'avantage) d'impôts sur le résultat comptabilisé au titre des AERG	(26)	(27)	(36)	(36)

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 7.2 - Conciliation du taux d'impôt effectif

	Trois mois		Six mois	
	2011 %	2010 %	2011 %	2010 %
Pour les périodes closes le 30 juin				
Charge d'impôts sur le résultat aux taux d'impôt prévus par la loi	28,0	30,2	28,0	30,2
Augmentation (diminution) des taux d'impôt découlant des éléments suivants:				
Produits de dividendes non imposables	(7,0)	(5,6)	(5,5)	(5,3)
Autres	(1,6)	(2,2)	(0,3)	(2,2)
Taux d'impôt effectif	19,4	22,4	22,2	22,7

7.2 Éléments des actifs et passifs d'impôt différé

Tableau 7.3 - Éléments des actifs et passifs d'impôt différé

	Bilan consolidé intermédiaire non audité			État consolidé intermédiaire du résultat global non audité			
	Aux			Trois mois		Six mois	
	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	30 juin 2011	30 juin 2010	30 juin 2011	30 juin 2010
Actifs d'impôt différé							
Passif net des sinistres	56	56	58	-	-	-	-
Placements	-	-	3	-	-	-	-
Charges différées à des fins fiscales	33	35	36	-	1	(2)	1
Immobilisations corporelles	3	3	4	-	-	-	-
Pertes pouvant être reportées prospectivement	5	16	15	(1)	(4)	(11)	(1)
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	24	10	3	14	10	14	17
Autres	1	1	1	(1)	2	(1)	2
Total des actifs d'impôt différé	122	121	120	12	9	-	19
Passifs d'impôt différé							
Produits différés à des fins fiscales	23	77	42	17	10	(54)	(32)
Profits et pertes différés à l'égard de titres de créance précis	22	23	28	(1)	(1)	(1)	(2)
Placements	5	2	-	3	8	3	(1)
Immobilisations corporelles	8	8	6	-	-	-	-
Autres	9	10	9	(4)	(1)	(2)	-
Total des passifs d'impôt différé	67	120	85	15	16	(54)	(35)
Présenté dans :							
Actifs d'impôt différé	77	29	56				
Passifs d'impôt différé	22	28	21				
Charge (avantage) d'impôts sur le résultat				28	34	(20)	(18)
Charge (avantage) d'impôt différé comptabilisé dans les AERG				(25)	(27)	(34)	(36)

Au 30 juin 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, la société avait constaté des actifs d'impôt différé à l'égard de l'ensemble de ses pertes autres qu'en capital inutilisées. Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé à l'égard des participations dans les entreprises associées.

Au 30 juin 2011, la société avait des pertes en capital déductibles de 56 \$ (56 \$ au 31 décembre 2010) qui n'avaient pas été comptabilisées lors du calcul des actifs d'impôt différé. Ces pertes, qui n'ont pas de date d'échéance, pourront être utilisées pour réduire les gains en capital imposables dans les exercices à venir.

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 8 - Autres actifs et passifs

8.1 Éléments des autres actifs

Tableau 8.1 - Éléments des autres actifs

Aux	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Autres créances	244	248	245
Actifs des régimes de retraite (note 9)	50	56	60
Placements à long terme, au coût	9	19	21
Charges payées d'avance	33	9	8
Autres	4	3	2
Total des autres actifs	340	335	336

Au cours des périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2011, aucun événement ni aucun changement de circonstance ne sont survenus pouvant laisser croire que la valeur comptable des placements à long terme pourrait ne pas être récupérable. Le total des dividendes reçus des placements comptabilisés au coût s'élevait à 1 \$ pour la période de six mois close le 30 juin 2011 (2 \$ au 30 juin 2010) et est présenté dans le produit net des placements.

8.2 Éléments des autres passifs

Tableau 8.2 - Éléments des autres passifs

Aux	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Primes et taxes de vente à payer	88	104	93
Commissions à payer	133	170	119
Plans de répartition des risques à payer	210	216	229
Obligation au titre des avantages futurs du personnel	129	96	71
Autres créditeurs	214	238	221
Total des autres passifs	774	824	733

Note 9 - Avantages futurs du personnel

La société a plusieurs régimes de retraite à prestations définies. Pour ces régimes, la date d'évaluation est le 31 décembre et les dernières évaluations actuarielles ont été effectuées en date de la transition de la société aux IFRS (soit le 1^{er} janvier 2010).

La société offre des régimes d'avantages postérieurs à la retraite payés par l'employeur offrant de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie à certains retraités. Ces régimes ne sont pas ouverts aux employés actifs. Ces avantages postérieurs à la retraite ne sont pas capitalisés. La date d'évaluation des résultats des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite est le 31 décembre, et les dernières évaluations actuarielles ont été effectuées en date de la transition de la société aux IFRS (soit le 1^{er} janvier 2010).

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9.1 Variations des régimes de retraite

Tableau 9.1 - Variations des régimes de retraite

	Charges (produits)	Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations	Juste valeur des actifs des régimes	Gains actuariels nets (pertes actuariales nettes) comptabilisés dans les AERG
Pour la période de trois mois close le 30 juin 2011				
Solde au 31 mars 2011		(702)	689	8
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8	(8)	-	-
Coût financier pour obligation au titre des prestations	10	(10)	-	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(10)	-	10	-
Frais comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité	8			
Gains actuariels nets (pertes actuariales nettes) comptabilisés dans les AERG		(57)	8	(49)
Cotisations salariales		(2)	2	-
Cotisations patronales		-	8	-
Prestations payées		6	(6)	-
Solde au 30 juin 2011		(773)	711	(41)
Pour la période de trois mois close le 30 juin 2010				
Solde au 31 mars 2010		(608)	593	(23)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6	(6)	-	-
Coût financier pour obligation au titre des prestations	9	(9)	-	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(10)	-	10	-
Frais comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité	5			
Gains actuariels nets (pertes actuariales nettes) comptabilisés dans les AERG		(27)	(12)	(39)
Cotisations salariales		(1)	1	-
Cotisations patronales		-	9	-
Prestations payées		5	(5)	-
Solde au 30 juin 2010		(646)	596	(62)
Pour la période de six mois close le 30 juin 2011				
Solde au 1^{er} janvier 2011		(705)	682	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	16	(16)	-	-
Coût financier pour obligation au titre des prestations	19	(19)	-	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(21)	-	21	-
Frais comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité	14			
Gains actuariels nets (pertes actuariales nettes) comptabilisés dans les AERG		(41)	-	(41)
Cotisations salariales		(4)	4	-
Cotisations patronales		-	16	-
Prestations payées		12	(12)	-
Solde au 30 juin 2011		(773)	711	(41)
Pour la période de six mois close le 30 juin 2010				
Solde au 1 ^{er} janvier 2010		(566)	570	-
Coût des services rendus au cours de l'exercice	12	(12)	-	-
Coût financier pour obligation au titre des prestations	18	(18)	-	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(20)	-	20	-
Frais comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité	10			
Gains actuariels nets (pertes actuariales nettes) comptabilisés dans les AERG		(57)	(5)	(62)
Cotisations salariales		(3)	3	-
Cotisations patronales		-	18	-
Prestations payées		10	(10)	-
Solde au 30 juin 2010		(646)	596	(62)

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9.2 Situation de capitalisation

Le tableau suivant montre la situation globale de capitalisation des régimes de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à la retraite de la société, de même que la répartition de l'excédent (du déficit) net des régimes présentés avec les autres actifs et autres passifs.

Tableau 9.2 - Situation de capitalisation

Aux	Régimes de retraite			Régimes d'avantages postérieurs à la retraite		
	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Obligation au titre des prestations	(773)	(705)	(566)	(14)	(14)	(13)
Juste valeur des actifs des régimes	711	682	570	-	-	-
Excédent (déficit)	(62)	(23)	4	(14)	(14)	(13)
Présentés au bilan consolidé intermédiaire non audité comme :						
Actifs des régimes de retraite	50	56	60	-	-	-
Obligation au titre des prestations	(112)	(79)	(56)	(14)	(14)	(13)

Selon les plus récentes évaluations actuarielles de tous ses régimes, le total des cotisations en trésorerie de la société aux régimes de retraite devrait s'élever à environ 33 \$ en 2011. Toutes les cotisations de la société devraient être versées en trésorerie.

9.3 Composition des actifs des régimes de retraite

Le tableau suivant présente la composition des actifs des régimes de retraite de la société à leur juste valeur.

Tableau 9.3 - Composition des actifs des régimes de retraite

Aux	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Titres de capitaux propres	39,4%	40,3 %	50,3 %
Titres de créance	58,2%	58,5 %	45,1 %
Autres placements	2,4%	1,2 %	4,6 %

La composition des actifs des régimes de retraite ne tient pas compte de l'incidence des dérivés ni des titres à découvert des portefeuilles de placement des régimes de retraite.

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9.4 Hypothèses utilisées

Le tableau suivant présente les principales hypothèses moyennes pondérées retenues pour l'évaluation des régimes d'avantages futurs du personnel et des frais connexes.

Tableau 9.4 - Hypothèses

	Régimes de retraite			Régimes d'avantages postérieurs à la retraite		
	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Pour déterminer l'obligation au titre des prestations à la fin de la période						
Taux d'actualisation	5,1%	5,3 %	6,1 %	4,9%	4,9 %	5,6 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,5%	3,5 %	3,5 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux tendanciel du coût des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	9,0%	9,0 %	8,5 %
Taux tendanciel du coût des soins dentaires	s.o.	s.o.	s.o.	4,5%	4,5 %	4,5 %
Pour déterminer la charge au titre des prestations pour la période						
Taux d'actualisation	6,1%	6,1 %	6,7 %	5,6%	5,6 %	6,0 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,5%	3,5 %	3,5 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	6,8%	6,8 %	7,0 %	s.o.	s.o.	s.o.
Taux tendanciel du coût des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	8,5%	8,5 %	9,0 %
Taux tendanciel du coût des soins dentaires	s.o.	s.o.	s.o.	4,5%	4,5 %	4,5 %

Le taux global de rendement de l'actif est déterminé en fonction des attentes du marché à cette date et il s'applique à la période pendant laquelle l'obligation doit être acquittée. Le taux de rendement prévu à long terme est déterminé en fonction du rendement futur prévu de chaque catégorie d'actif et il est pondéré en fonction de la composition actuelle et future des actifs en portefeuille. Les rendements antérieurs, le rendement supérieur pouvant être dégagé de portefeuilles gérés activement, les événements économiques, les taux d'inflation et les frais d'administration sont tous pris en compte.

9.5 Effet d'un changement sur le taux tendanciel du coût des soins de santé et dentaires

L'incidence d'une augmentation ou d'une baisse de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé et des soins dentaires sur la situation financière ou les résultats de la société à la date du bilan ne serait pas importante.

Note 10 - Dette impayée

10.1 Billets à moyen terme

Le 23 mars 2010, la société a conclu un placement supplémentaire de billets à moyen terme non garantis de série 2, dont le capital s'élevait à 100 \$. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux annuel fixe de 6,40 % jusqu'à l'échéance, soit le 23 novembre 2039, payable en versements égaux semestriels à partir du 23 mai 2010.

Les tableaux suivants présentent les détails de la dette impayée :

Tableau 10.1 - Émissions de billets à moyen terme

	Billets à moyen terme	
	Série 1	Série 2
Date d'émission	31 août 2009	23 novembre 2009
Date d'échéance	3 septembre 2019	23 novembre 2039
Capital impayé	250 \$	250 \$
Taux annuel fixe	5,41 %	6,40 %
Date de versement des intérêts semestriels dus :	3 mars, 3 septembre	23 mai, 23 novembre

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 10.2 - Juste valeur et valeur comptable des billets à moyen terme

	Au 30 juin 2011		Au 31 décembre 2010		Au 1 ^{er} janvier 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets à moyen terme, série 1	249	267	249	265	249	253
Billets à moyen terme, série 2	247	268	247	269	149	147
Total de la dette impayée	496	535	496	534	398	400

Les billets à moyen terme sont comptabilisés au coût amorti qui correspond à la valeur comptable présentée dans le tableau ci-dessus.

À son gré et en tout temps, la société peut racheter la totalité ou une partie des billets à moyen terme à un prix de rachat égal au rendement des obligations du Canada plus une marge à la date du rachat ou à leur valeur nominale, le plus élevé des deux montants étant celui à retenir.

La charge d'intérêts relative aux billets à moyen terme est incluse dans les coûts de financement à l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité.

10.2 Facilité de crédit

Le 20 décembre 2010, la société a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable non garantie de 250 \$ de trois ans, qui vient à échéance le 20 décembre 2013, pour remplacer la facilité de crédit à terme renouvelable précédente de 150 \$. Cette facilité de crédit peut être prélevée sous forme d'emprunts de premier rang au taux préférentiel plus une marge, ou sous forme d'acceptations bancaires au taux des acceptations bancaires plus une marge. Au 30 juin 2011, la société n'avait prélevé aucun montant sur cette facilité de crédit (néant au 31 décembre 2010).

Note 11 - Capital social

11.1 Autorisé, émis et en circulation

Tableau 11.1 - Éléments du capital social

Catégories d'actions	Au 30 juin 2011			Au 31 décembre 2010			Au 1 ^{er} janvier 2010		
	Autorisé (en actions)	Émis et en circulation (en actions)	Montant	Autorisé (en actions)	Émis et en circulation (en actions)	Montant	Autorisé (en actions)	Émis et en circulation (en actions)	Montant
Ordinaire	Illimité	109 428 665	969	Illimité	112 179 565	993	Illimité	119 906 567	1 061
Catégorie A	Illimité	-	-	Illimité	-	-	Illimité	-	-

Les actions de catégorie A émises et en circulation auraient priorité de rang sur les actions ordinaires tant pour ce qui est des dividendes que du rendement du capital.

Tableau 11.2 - Rapprochement des actions en circulation

	Trois mois		Six mois	
	2011 (en actions)	2010 (en actions)	2011 (en actions)	2010 (en actions)
Pour les périodes closes le 30 juin				
Solde au début de la période	109 555 665	115 997 183	112 179 565	119 906 567
Actions rachetées aux fins d'annulation	127 000	1 640 800	2 750 900	5 550 184
Solde à la fin de la période	109 428 665	114 356 383	109 428 665	114 356 383

Intact Corporation financière

Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11.2 Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 22 février 2010, la société a entrepris une offre publique de rachat d'actions (« OPRA ») dans le cours normal de ses activités en vertu de laquelle elle devait racheter environ 5 % de ses actions flottantes, au cours des douze prochains mois prenant fin le 21 février 2011. Le 5 août 2010, la société a fait passer le nombre d'actions qu'elle entendait racheter en vertu de l'OPRA dans le cours normal de ses activités de 5% à 10% de ses actions flottantes. Le 9 février 2011, la société a annoncé qu'elle renouvelerait l'OPRA afin de racheter environ 5% de ses actions en circulation. La nouvelle OPRA a commencé le 22 février 2011 pour une période de douze mois. Au 30 juin 2011, 2,8 millions d'actions ordinaires (5,6 millions au 30 juin 2010) ont été rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'OPRA au prix moyen de 47,03 \$ par action (43,43 \$ par action au 30 juin 2010), pour une contrepartie totale de 129 \$ (241 \$ au 30 juin 2010). Le coût total versé, qui inclut les frais, a d'abord été porté au capital social à hauteur de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation, et l'excédent de 105 \$ (192 \$ au 30 juin 2010) a été imputé aux bénéfices non distribués.

Tableau 11.3 - Chronologie de l'OPRA dans le cours normal des activités

	Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées	Période de trois mois close le 30 juin 2011	Période de six mois close le 30 juin 2011	Du début au 30 juin 2011
Programme du 22 février 2010 au 21 février 2011	11 955 826			
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation		-	1 979 500	9 706 502
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		-	46,69	44,61
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		-	91	433
Programme du 22 février 2011 au 21 février 2012	5 523 548			
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation		127 000	771 400	771 400
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		49,73	47,89	47,89
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		7	38	38
Total de la période				
Nombre d'actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation		127 000	2 750 900	s.o.
Prix moyen pondéré par action (en dollars)		49,73	47,03	s.o.
Contrepartie totale payée (en millions de dollars)		7	129	s.o.

Note 12 - Paiements fondés sur des actions

12.1 Régime incitatif à long terme

Le tableau suivant présente la variation des unités d'actions du régime incitatif à long terme (« RILT ») au cours de la période.

Tableau 12.1 - Variations du RILT

Pour les périodes closes le 30 juin	Trois mois		Six mois	
	2011	2010	2011	2010
RILT (équivalent en actions)				
En circulation au début de la période	681 168	476 034	629 637	163 060
Variation nette des estimations au cours de la période	198 637	(61 477)	250 168	251 497
En circulation à la fin de la période	879 805	414 557	879 805	414 557
RILT (en actions ordinaires incessibles)				
En circulation à la fin de la période	50 719	53 495	50 719	53 495

Le montant imputé à la charge de rémunération relativement au RILT s'élevait à 3 \$ (2 \$ au 30 juin 2010) pour la période de trois mois close le 30 juin 2011 et à 7 \$ (3 \$ au 30 juin 2010) pour la période de six mois close le 30 juin 2011.

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12.2 Régime d'achat d'actions des employés

Le tableau suivant montre la variation des actions ordinaires incessibles du Régime d'achat d'actions des employés (« RAAE ») au cours de la période.

Tableau 12.2 - Variation du RAAE

Pour les périodes closes le 30 juin	Trois mois		Six mois	
	2011	2010	2011	2010
RAAE (actions ordinaires incessibles)				
En circulation au début de la période	108 452	111 136	107 562	108 546
Octroyées au cours de la période	25 833	23 124	52 801	48 568
Droits acquis ou échus au cours de la période	(21 115)	(25 503)	(47 193)	(48 357)
En circulation à la fin de la période	113 170	108 757	113 170	108 757

Le montant imputé à la charge de rémunération relativement au RAAE s'élevait à 1 \$ (1 \$ au 30 juin 2010) pour la période de trois mois close le 30 juin 2011 et à 2 \$ (2 \$ au 30 juin 2010) pour la période de six mois close le 30 juin 2011.

Note 13 - Informations supplémentaires sur le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité

Le tableau qui suit présente des informations supplémentaires sur les éléments inclus dans les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles.

Tableau 13.1 - Informations supplémentaires sur le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité

Pour les périodes closes le 30 juin	Six mois	
	2011	2010
Ajustements au titre des éléments sans effet de trésorerie :		
Profits nets (pertes nettes) de placement	(133)	(103)
Charge (avantage) d'impôt différé	(20)	(18)
Amortissement des immobilisations corporelles	6	8
Amortissement des immobilisations incorporelles	17	15
Primes nettes sur les titres de créance classés comme disponibles à la vente	6	5
Autres	(1)	5
Total présenté dans le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité	(125)	(88)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels		
Primes non acquises, montant net	75	112
Variation des frais d'acquisition différés, montant net	(16)	(17)
Primes et autres créances	(85)	(182)
Impôts sur le résultat à payer, net	(6)	(11)
Autres actifs opérationnels	(24)	7
Autres passifs opérationnels	(111)	22
Total présenté dans le tableau consolidé intermédiaire des flux de trésorerie non audité	(167)	(69)
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie, nette des découverts bancaires	1	77
Équivalents de trésorerie	11	22
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12	99
Autres informations à fournir sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	15	15
Intérêts reçus	95	97
Dividendes reçus	65	64
Impôts sur le résultat payés (recouvrables)	105	112

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 14 - Transactions entre parties liées

La société conclut avec ses entreprises associées des transactions dans le cours normal de ses activités. Ces transactions sont conclues à des prix normaux du marché et se composent principalement de commissions versées à l'égard de contrats d'assurance et de remboursements d'intérêts et de capital sur des prêts.

Tableau 14.1 - Produits et charges avec des parties liées

Pour les périodes closes le 30 juin	Trois mois		Six mois	
	2011	2010	2011	2010
Présentés dans les :				
Produits				
Produit net des placements	1	1	2	2
Charges				
Frais de souscription	40	26	72	55

Tableau 14.2 - Montants au bilan consolidé intermédiaire non audité avec des parties liées

Aux	30 juin 2011	31 décembre 2010
Présentés dans les :		
Actifs		
Prêts	69	70
Passifs		
Autres passifs	46	41

Note 15 - Première application des IFRS

15.1 Conventions comptables – base de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont les deuxièmes états financiers intermédiaires non audités de la société préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB. Antérieurement à l'exercice 2011, la société préparait ses états financiers consolidés selon les PCGR du Canada. Les états comparatifs de 2010 ont été retraités pour les rendre conformes aux IFRS.

La société a adopté les IFRS conformément à la norme IFRS 1 - *Première application des Normes internationales d'information financière*. La première date à laquelle s'appliquent les IFRS est la date de transition de la société, soit le 1^{er} janvier 2010. La société :

- a fourni de l'information financière comparative;
- a appliqué les mêmes méthodes comptables pendant toutes les périodes présentées;
- a appliqué rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2011, tel qu'il est exigé; et
- a appliqué les exemptions facultatives et les exceptions obligatoires qui s'appliquent aux nouveaux adoptants des IFRS.

La norme IFRS 1 accorde des exemptions limitées de ces exigences dans des secteurs déterminés où le coût d'application de la norme excéderait vraisemblablement les avantages pour les utilisateurs des états financiers. La norme IFRS 1 interdit aussi l'application rétrospective des IFRS dans certains secteurs, particulièrement lorsque cette application exigerait de la direction qu'elle pose un jugement à l'égard de conditions passées lorsque le résultat d'une transaction particulière est déjà connu. Le détail des exemptions facultatives et obligatoires de la société est présenté ci-après.

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15.2 Exemptions facultatives des IFRS

La société a appliqué les exemptions facultatives applicables suivantes :

a) Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 1 offre l'option d'appliquer la norme IFRS 3 - *Regroupements d'entreprises*, rétrospectivement ou prospectivement à partir de la date de transition. L'option rétrospective exige le retraitement de tous les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition. La société a choisi de ne pas appliquer l'IFRS 3 rétrospectivement aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant sa date de transition et ces regroupements d'entreprises n'ont donc pas été retraités. Par suite de l'application de cette exemption, le goodwill et les immobilisations incorporelles découlant des regroupements d'entreprises avant la date de transition n'ont pas été ajustés par rapport à la valeur comptable déterminée précédemment en vertu des PCGR du Canada.

b) Avantages du personnel

La norme IFRS 1 offre l'option d'appliquer rétrospectivement la méthode du corridor en vertu de l'IAS 19 - *Avantages du personnel*, pour la comptabilisation des gains et pertes actuariels, ou de comptabiliser tous les profits et pertes cumulatifs reportés en vertu des PCGR du Canada dans les bénéfices non distribués d'ouverture à la date de transition. La société a choisi de comptabiliser tous les profits et pertes cumulatifs à la date de transition dans les bénéfices non distribués d'ouverture pour tous les régimes d'avantages du personnel.

c) Immobilisations corporelles

La norme IFRS 1 offre l'option d'appliquer rétrospectivement l'IAS 16 - *Immobilisations corporelles*, pour déterminer le coût à la date de transition ou d'utiliser la juste valeur des immobilisations corporelles comme coût réputé à la transition vers les IFRS. La société a choisi d'appliquer rétrospectivement l'IAS 16 à la date de transition, ce qui n'a entraîné aucun écart comptable.

d) Désignation des actifs et passifs financiers

La norme IFRS 1 permet à une entité de désigner de nouveau de façon irrévocable certains instruments financiers. À la date de transition, la société a choisi de ne pas modifier le classement ou la désignation de ses actifs ou passifs financiers qui prévalaient déjà selon les PCGR du Canada.

15.3 Exceptions obligatoires des IFRS

La société a appliqué les exemptions obligatoires applicables suivantes :

a) Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture peut seulement être appliquée prospectivement à partir de la date de transition aux transactions qui répondent aux critères de comptabilité de couverture figurant dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* à cette date. Les relations de couverture ne peuvent pas être désignées rétrospectivement et les documents justificatifs ne peuvent pas être créés rétrospectivement. Par conséquent, seules les relations de couverture qui répondaient aux critères de comptabilité de couverture à la date de transition sont comptabilisées comme des couvertures dans les résultats de la société en vertu des IFRS.

À la date de transition, la société a mis fin à la relation de couverture, car celle-ci ne répondait pas aux critères de comptabilité de couverture exigés par les IFRS. La couverture et les instruments couverts dans le cadre de cette ancienne relation de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, et la variation de cette juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité selon les IFRS. Ce changement n'a pas entraîné de différence comptable puisque la variation de la juste valeur de l'instrument couvert est comptabilisée dans le résultat net selon les IFRS et non pas dans le résultat global comme cela était le cas selon les PCGR du Canada.

b) Estimations

Nous n'avons pas révisé les estimations faites précédemment par la société selon les PCGR du Canada pour les appliquer dans le cadre des IFRS sauf lorsqu'il était nécessaire de le faire pour refléter les différences dans les méthodes comptables.

15.4 Changement de méthodes comptables pendant la transition

Outre les exemptions mentionnées plus haut, les exposés de faits suivants expliquent les différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les méthodes comptables actuelles selon les IFRS qui sont appliquées par la société.

a) Avantages futurs du personnel

Gains et pertes actuariels

En vertu des PCGR du Canada, les gains et pertes actuariels qui découlaient du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes étaient comptabilisés de façon systématique et uniforme, sous réserve d'un amortissement minimum exigé basé sur la méthode du corridor. Le « corridor » était établi à 10 % des obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice ou de la juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants. Le montant en sus de ce niveau de 10 % était amorti à titre de composante de la charge de retraite selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative de la période de service des participants actifs. Les gains et pertes actuariels en dessous du corridor de 10 % étaient différés.

Selon les IFRS, les entités ont le choix de comptabiliser les gains et pertes actuariels de l'exercice en cours à l'état des résultats sur une base amortie en utilisant la méthode du corridor, ou de les comptabiliser immédiatement aux AERG de la période où ils surviennent. La société a choisi de comptabiliser immédiatement tous les gains et pertes actuariels dans les AERG. Le 1^{er} janvier 2010, les pertes actuarielles non comptabilisées cumulatives ont été comptabilisées dans leur totalité dans les bénéfices non distribués. Les gains et pertes actuariels ultérieurs ont été comptabilisés dans les AERG et n'ont pas été reclassés dans le résultat net attribuable aux actionnaires. La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, a été comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire non audité.

b) Instruments financiers

Selon les PCGR du Canada, les instruments de capitaux propres disponibles à la vente étaient évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur étaient présentées, nettes de l'impôt, dans les AERG jusqu'à ce que l'actif soit cédé ou subisse une perte de valeur durable. À chaque date de clôture, une évaluation quantitative était effectuée pour identifier les instruments de capitaux propres disponibles à la vente dont la juste valeur avait subi une baisse importante ou prolongée. La direction posait alors un jugement en fonction de la situation financière de chaque émetteur pour déterminer si la baisse était durable et s'il existait des indications objectives de perte de valeur.

Selon les IFRS, la société détermine encore, à chaque date de clôture, s'il existe des indications objectives que des instruments de capitaux propres disponibles à la vente font l'objet d'une perte de valeur. Les indications objectives visant les instruments de capitaux propres disponibles à la vente comprennent aussi une baisse importante ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en deçà de son coût. L'évaluation de la perte de valeur dépend toutefois moins du jugement puisqu'il n'est pas nécessaire de déterminer si la baisse de valeur d'un instrument de capitaux propres est durable. Par conséquent, les pertes de valeur seront probablement comptabilisées plus rapidement selon les IFRS qu'elles ne l'étaient selon les PCGR. De plus, selon les IFRS, dans le cas des actions privilégiées perpétuelles, la détermination d'une éventuelle perte de valeur se fait selon les normes applicables aux pertes de valeur sur les capitaux propres, tandis que selon les PCGR du Canada, il s'agissait des normes applicables aux pertes de valeur sur les titres de créance.

À la date de transition aux IFRS, l'application rétrospective de ces règles était requise, ce qui a donné lieu au reclassement dans les bénéfices non distribués d'ouverture de certaines pertes de valeur, auparavant comptabilisées dans les AERG, comme elles l'auraient été avant le 1^{er} janvier 2010 si les normes IFRS s'étaient appliquées. Ce reclassement n'a aucune incidence globale sur les capitaux propres de la société. Les profits nets (pertes nettes) de placement présentés en vertu des PCGR du Canada pour l'exercice 2010 ont été retraités selon les IFRS, car ces pertes de valeur subies au cours des exercices précédents ont eu des répercussions sur l'évaluation des profits et pertes réalisés en 2010 selon les IFRS.

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

c) Impôts sur le résultat

Effet des impôts sur le résultat sur le rapprochement des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS

Les différences à l'égard des impôts sur le résultat comprennent l'effet de la comptabilisation, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS.

15.5 Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

La norme IFRS 1 exige qu'une entité effectue le rapprochement des capitaux propres, du résultat global et des flux de trésorerie pour les périodes antérieures. La première application des IFRS par la société n'a pas eu de répercussions sur le total des flux de trésorerie opérationnels, d'investissement ou de financement. Les tableaux suivants présentent le rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS pour les périodes respectives mentionnées pour l'état consolidé intermédiaire des capitaux propres non audité et l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité.

Tableau 15.1 - Légende des tableaux ci-dessous

Référence aux tableaux ci-dessous	Référence à
a.	Note 15.4 a) – <i>Avantages futurs du personnel</i>
b.	Note 15.4 b) – <i>Instruments financiers</i>
c.	Note 15.4 c) – <i>Impôts sur le résultat</i>

Tableau 15.2 - Rapprochement de l'état consolidé intermédiaire des capitaux propres non audité aux 31 décembre 2010, 30 juin 2010 et 1^{er} janvier 2010

Aux	31 décembre 2010	30 juin 2010	1^{er} janvier 2010
Capitaux propres selon les PCGR canadiens	3 070	2 895	2 982
Différences augmentant (diminuant) les capitaux propres:			
a) Avantages futurs du personnel	(136)	(154)	(88)
b) Instruments financiers	-	-	-
c) Impôts sur le résultat	35	40	23
Capitaux propres selon les IFRS	2 969	2 781	2 917

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 15.3 - Rapprochement de l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité pour la période de trois mois close le 30 juin 2010

Comptes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Reclassement selon les IFRS	Total partiel	Réévaluation selon les IFRS	Solde selon les IFRS	Comptes selon les IFRS
				Ref.		
Produits						
Primes souscrites						
Directes	1 319 \$	-	1 319	-	1 319 \$	Primes directes souscrites
Cédées	(27)	27	-	-	-	
Nettes	1 292	(1 292)	-	-	-	
Variation des primes non acquises	(238)	238	-	-	-	
Primes nettes acquises	1 054	-	1 054	-	1 054	Primes nettes acquises
	-	(661)	(661)	-	(661)	Sinistres nets subis
	-	(327)	(327)	-	(327)	Frais de souscription
	1 054	(988)	66	-	66	
	-	(30)	(30)	-	(30)	Incidence de la variation du taux d'actualisation des sinistres nets
	1 054	(1 018)	36	-	36	Produit (perte) de souscription
Revenus d'intérêts créditeurs	46	30	76	-	76	Produit net des placements
Revenus de dividendes	35	(35)	-	-	-	
Gains nets (pertes nettes) de placements	33	-	33	(b)	30	Profits nets (pertes nettes) de placement
	-	8	8	-	8	Quote-part du résultat net tirée des participations dans des entreprises associées
Revenus de distribution et autres	22	(8)	14	-	14	Autres revenus
Charges						
Souscription						
Sinistres subis	(691)	691	-	-	-	
Commissions, taxes sur primes et frais généraux	(327)	327	-	-	-	
Frais d'investissement	(5)	5	-	-	-	
Frais de distribution et autres	(7)	-	(7)	(a)	(1)	Autres charges
Intérêt sur la dette impayée	(8)	-	(8)	-	(8)	Coûts de financement
Bénéfices avant impôts sur les bénéfices	152	-	152	29	181	Résultat net avant charge (avantage) d'impôts sur le résultat
Charge (avantage) d'impôts sur les bénéfices	32	-	32	(c)	40	Charge (avantage) d'impôts sur le résultat
Bénéfice net	120	-	120	21	141 \$	Résultat net attribuable aux actionnaires
Bénéfice par action de base et dilué (en dollars)	1,04				1,22	Résultat par action de base et dilué (en dollars)
	-	-	-	(a)	(39)	Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les avantages futurs du personnel
						Titres disponibles à la vente :
Diminution (augmentation) nette des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente	(32)	-	(32)	-	(32)	Variations des profits nets latents
Impôts sur les bénéfices	9	(9)	-	-	-	
Reclassement au résultat des (gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	4	-	4	(b)	(26)	Reclassement en résultat des (profits nets) pertes nettes (Charge) avantage d'impôts sur le résultat
Impôts sur les bénéfices	(1)	9	8	(c)	27	
Autres éléments du résultat étendu	(20)	-	(20)	(50)	(70)	Autres éléments du résultat global
Résultat étendu	100	-	100	(29)	71 \$	Total du résultat global attribuable aux actionnaires

Intact Corporation financière
Notes des états financiers consolidés intermédiaires non audités
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tableau 15.4 - Rapprochement de l'état consolidé intermédiaire du résultat global non audité pour la période de six mois close le 30 juin 2010

Comptes selon les PCGR du Canada	Solde selon les PCGR du Canada	Reclassement selon les IFRS	Total partiel	Réévaluation selon les IFRS	Solde selon les IFRS	Comptes selon les IFRS
				Ref.		
Produits						
Primes souscrites						
Directes	2 237 \$	-	2 237	-	2 237 \$	Primes directes souscrites
Cédées	(52)	52	-	-	-	
Nettes	2 185	(2 185)	-	-	-	
Variation des primes non acquises	(112)	112	-	-	-	
Primes nettes acquises	2 073	-	2 073	-	2 073	Primes nettes acquises
	-	(1 297)	(1 297)	-	(1 297)	Sinistres nets subis
	-	(641)	(641)	-	(641)	Frais de souscription
	2 073	(1 938)	135	-	135	
	-	(27)	(27)	-	(27)	Incidence de la variation du taux d'actualisation des sinistres nets
	2 073	(1 965)	108	-	108	Produit (perte) de souscription
Revenus d'intérêts créditeurs	92	57	149	-	149	Produit net des placements
Revenus de dividendes	67	(67)	-	-	-	
Gains nets (pertes nettes) de placements	39	-	39 (b)	64	103	Profits nets (pertes nettes) de placement
	-	10	10	-	10	Quote-part du résultat net tirée des participations dans des entreprises associées
Revenus de distribution et autres	33	(10)	23	-	23	Autres revenus
Charges						
Souscription						
Sinistres subis	(1 324)	1 324	-	-	-	
Commissions, taxes sur primes et frais généraux	(641)	641	-	-	-	
Frais de distribution et autres	(12)	-	(12) (a)	(3)	(15)	Autres charges
Frais d'investissement	(10)	10	-	-	-	
Intérêt sur la dette impayée	(14)	-	(14)	-	(14)	Coûts de financement
Bénéfices avant impôts sur les bénéfices	303	-	303	61	364	Résultat net avant charge (avantage) d'impôts sur le résultat
Charge (avantage) d'impôts sur les bénéfices	63	-	63 (c)	19	82	Charge (avantage) d'impôts sur le résultat
Bénéfice net	240 \$	-	240	42	282 \$	Résultat net attribuable aux actionnaires
Bénéfice par action de base et dilué (en dollars)	2,05				2,40	Résultat par action de base et dilué (en dollars)
	-	-	- (a)	(62)	(62)	Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) sur les avantages futurs du personnel
						Titres disponibles à la vente :
Diminution (augmentation) nette des pertes non réalisées sur les titres disponibles à la vente	(3)	-	(3)	-	(3)	Variations des profits nets latents
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-	
Reclassement au résultat des (gains nets) pertes nettes sur les titres disponibles à la vente	(9)	-	(9) (b)	(64)	(73)	Reclassement en résultat des (profits nets) pertes nettes
Impôts sur les bénéfices	-	-	- (c)	36	36	(Charge) avantage d'impôts sur le résultat
Autres éléments du résultat étendu	(12)	-	(12)	(90)	(102)	Autres éléments du résultat global
Résultat étendu	228 \$	-	228	(48)	180 \$	Total du résultat global attribuable aux actionnaires